

2020-2021

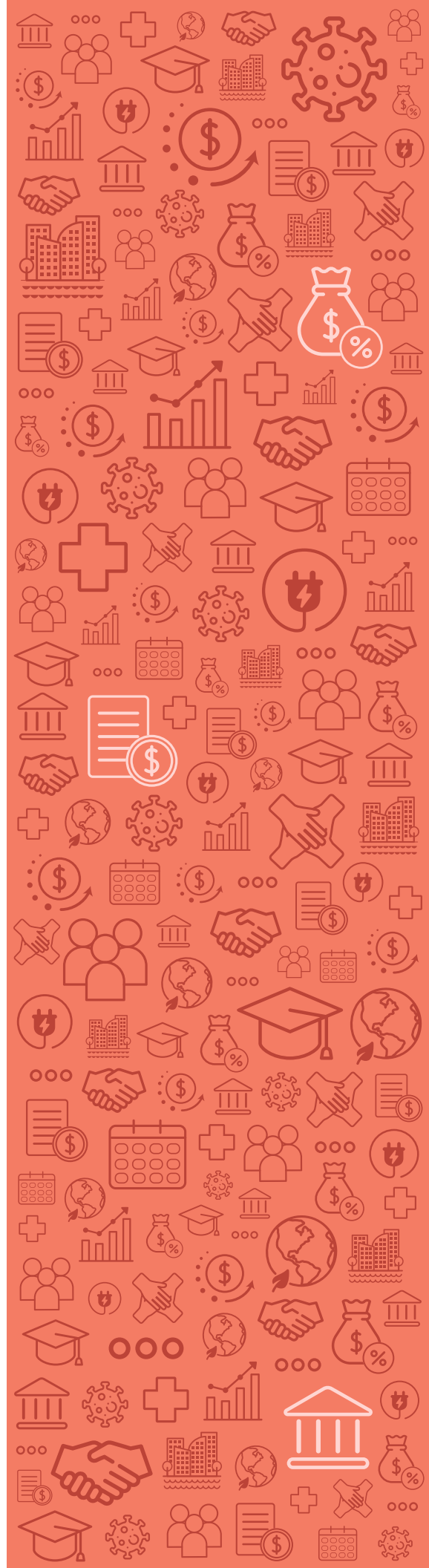
Comparaison interprovinciale

Comparaison de la situation financière de
l'Ontario et des autres provinces après la
première année de la pandémie de COVID-19



BRF

BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO



Résumé

Le présent rapport compare les recettes, les dépenses de programmes, le solde budgétaire, la dette nette et les charges d'intérêt du gouvernement de l'Ontario à ceux des autres provinces, selon les Statistiques de finances publiques (SFP) de Statistique Canada¹. Il porte sur les résultats de l'exercice financier 2020-2021², appelé « 2020 » tout au long du rapport.

Les recettes totales de l'Ontario par habitant se situaient à l'avant-dernier rang au Canada

- En 2020, l'Ontario a perçu des recettes per habitant de 11 031 \$, se classant à l'avant-dernier rang au pays. Les recettes par habitant peu élevées de l'Ontario reflètent le faible niveau des transferts fédéraux et des autres recettes, légèrement compensé par ses recettes fiscales par habitant, qui sont supérieures.
 - L'Ontario a reçu les transferts fédéraux par habitant les plus faibles de toutes les provinces en 2020, reflétant sa capacité plus élevée que celle des autres provinces de générer des recettes fiscales, ce qui limite son admissibilité à des transferts tels que les paiements de péréquation. Depuis 2008³, l'Ontario reçoit du gouvernement fédéral des transferts inférieurs à la moyenne.
 - En 2020, l'Ontario est arrivé au deuxième rang des provinces quant aux recettes fiscales par habitant, reflétant en partie sa base économique plus solide. Mesurées en fonction de l'activité économique, les recettes fiscales (13,7 % du PIB) étaient légèrement supérieures à la moyenne des provinces (13,2 % du PIB).

Les dépenses de programmes par habitant de l'Ontario demeurent les plus faibles au pays

- En 2020, les dépenses de programmes par habitant de l'Ontario, qui se chiffraient à 11 794 \$, étaient les plus faibles au pays.
 - Les dépenses en santé par habitant étaient les plus basses au Canada. Depuis 2008, l'Ontario affiche les dépenses en santé parmi les plus faibles au pays.
 - Les dépenses en éducation par habitant de l'Ontario étaient au quatrième rang des provinces, une meilleure performance qu'en 2008, où la province avait enregistré les quatrièmes dépenses les plus faibles parmi les provinces à ce chapitre.

Les charges d'intérêt inférieures à la moyenne de l'Ontario reflètent ses taux d'emprunt plus bas, allégeant le fardeau de sa dette nette par habitant, laquelle est considérablement plus élevée

- L'Ontario a affiché la dette nette la plus élevée des provinces, tant par habitant (21 924 \$) qu'en pourcentage du PIB (37,3 %), en raison des déficits budgétaires fréquents des 40 dernières années⁴.
- Malgré un fardeau de la dette plus élevé, les charges d'intérêt par habitant s'élevaient à 834 \$ en Ontario, sous la moyenne des provinces, en raison de taux d'emprunt plus faibles.

¹ Les Statistiques de finances publiques (SFP) s'écartent des données publiées par le gouvernement de l'Ontario dans les Comptes publics de l'Ontario. Les résultats financiers que publie chaque province dans ses comptes publics ne peuvent être comparés directement en raison des différences dans la structure organisationnelle et les pratiques comptables des provinces. Les SFP de Statistique Canada tiennent compte de ces différences, ce qui permet de comparer les résultats financiers des différentes provinces.

² Les données sur les dépenses de programmes de certaines provinces ne sont pas définitives. Les données de 2020 devraient être rajustées lorsque les données définitives seront disponibles.

³ Les Statistiques de finances publiques ne sont pas disponibles pour les exercices antérieurs à 2008.

⁴ L'Ontario a affiché un déficit lors de 34 des 40 derniers exercices.

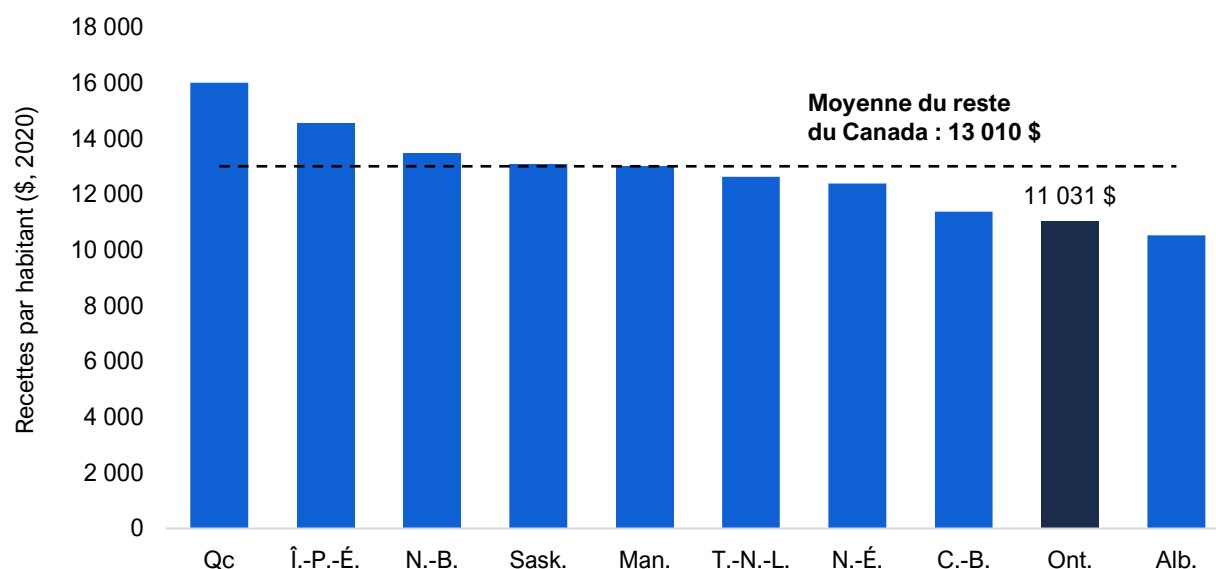
La pandémie de COVID-19 a eu une incidence importante sur les finances de toutes les provinces en 2020, mais a eu peu d'effet sur le classement relatif de l'Ontario

- Dans la plupart des provinces, le solde budgétaire s'est détérioré à partir du début de la pandémie, de fortes hausses des dépenses l'ayant emporté sur la faible croissance des revenus. La dette nette a donc augmenté en 2020.
- Cependant, malgré les répercussions de la pandémie sur les finances provinciales, le classement interprovincial de l'Ontario quant à sa dette par habitant n'a pas changé de façon significative de 2019 à 2020.

Recettes

Les provinces canadiennes tirent leurs recettes des impôts et taxes, des transferts fédéraux et de sources non fiscales. En 2020, ces sources ont généré des recettes totales de 11 031 \$ par habitant en Ontario, à l'avant-dernier rang du pays, soit 1 980 \$ (15,2 %) sous la moyenne du reste du Canada (13 010 \$). Les faibles recettes par habitant de l'Ontario reflètent le niveau peu élevé des transferts fédéraux et des autres recettes, qui ont compensé ses recettes fiscales par habitant plus élevées. Depuis 2008, l'Ontario se classe dernier ou avant-dernier parmi les provinces quant aux recettes totales par habitant.

Figure 1 : Les recettes de l'Ontario par habitant ont été à l'avant-dernier rang au Canada en 2020



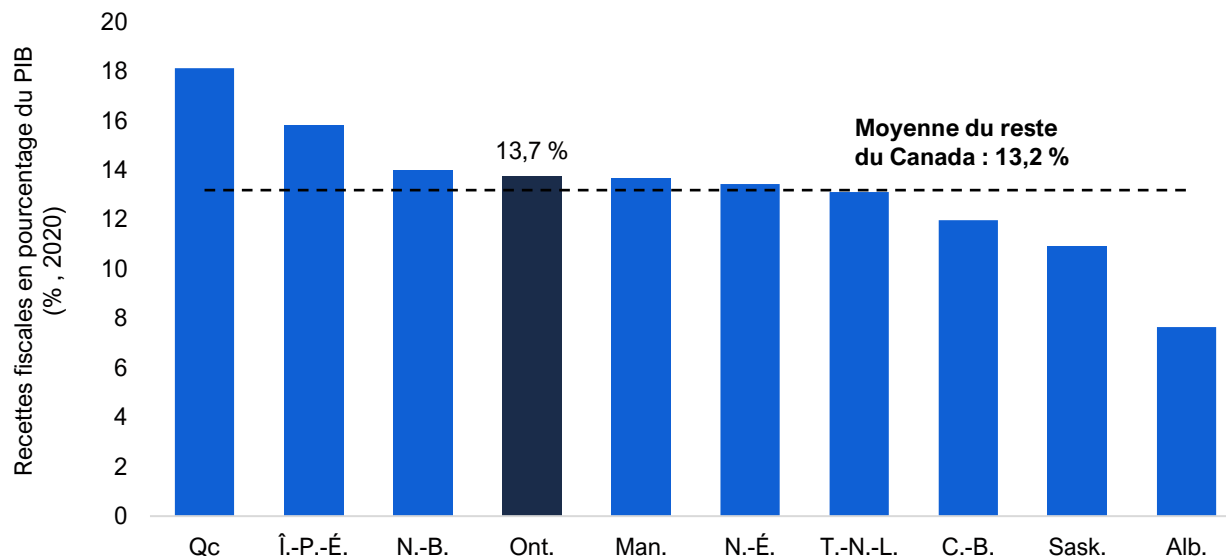
Sources : Tableaux 10-10-0017-01, 17-10-0005-01 et 10-10-0019-01 de Statistique Canada et BRF.

Recettes fiscales

Bien qu'en 2020, l'Ontario ait été à l'avant-dernier rang des provinces quant aux recettes totales par habitant, ses recettes fiscales par habitant étaient les deuxièmes plus élevées au Canada, soit 8 071 \$, ce qui reflète en partie le niveau d'activité économique supérieur à la moyenne de la province⁵. Mesurées par rapport à la production économique de la province, les recettes fiscales de l'Ontario représentent 13,7 % du PIB, soit un peu plus que la moyenne de 13,2 % des autres provinces. Les recettes fiscales de l'Ontario sont donc inférieures d'environ quatre points de pourcentage à celles du Québec (la province qui occupe le premier rang, avec 18,1 % du PIB) et supérieures de six points de pourcentage à celles de l'Alberta (la province qui est au dernier rang, avec 7,7 % du PIB).

⁵ En 2020, le PIB par habitant de l'Ontario s'élevait à 58 793 \$, au cinquième rang des provinces; il était supérieur à la moyenne de 55 616 \$ du reste du Canada.

Figure 2 : Les recettes fiscales de l'Ontario en pourcentage du PIB étaient légèrement supérieures à la moyenne des autres provinces



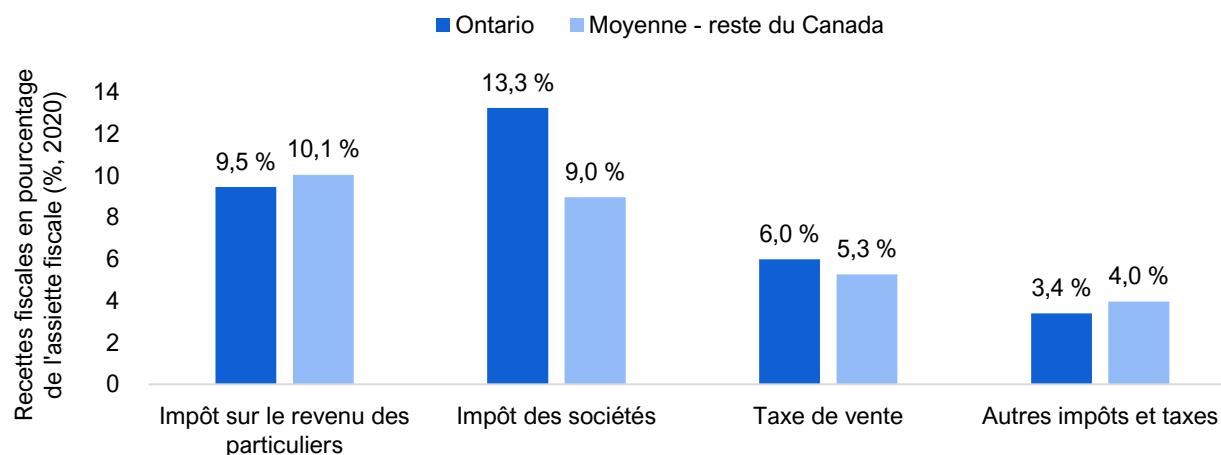
Sources : Tableaux 10-10-0017-01, 17-10-0005-01, 36-10-0222-01 et 10-10-0019-01 de Statistique Canada et BRF.

Diviser chaque catégorie de recettes fiscales par son assiette fiscale correspondante permet de déterminer le fardeau fiscal qu'elle représente⁶.

- Les recettes tirées de l'impôt sur le revenu des particuliers représentaient 9,5 % du revenu du travail en Ontario, soit le cinquième niveau le plus bas parmi les provinces et un peu moins que la moyenne de 10,1 % du reste du Canada.
- L'impôt des sociétés représentait 13,3 % des bénéfices des sociétés en Ontario, au deuxième rang parmi les provinces, et il était beaucoup plus élevé que la moyenne de 9,0 % du reste du Canada.
- Les recettes tirées de la taxe de vente comptaient pour 6,0 % des dépenses des ménages en Ontario, au cinquième rang parmi les provinces, et elles étaient supérieures à la moyenne de 5,3 % du reste du Canada.
- Les autres recettes fiscales représentaient 3,4 % du PIB en Ontario, le troisième niveau le plus bas parmi les provinces, et moins que la moyenne de 4,0 % du reste du Canada.

⁶ Les assiettes fiscales de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt des sociétés et de la taxe de vente sont le revenu du travail (rémunération totale des salariés), les bénéfices des sociétés (excédent d'exploitation net : sociétés) et les dépenses des ménages (consommation des ménages), respectivement. Bien qu'elles constituent des approximations des assiettes fiscales réelles, elles donnent une indication du fardeau fiscal respectif des provinces. Comme il existe de nombreuses assiettes différentes pour les autres recettes fiscales, cette catégorie est comparée à l'activité économique globale.

Figure 3 : Les recettes tirées de l'impôt des sociétés et de la taxe de vente ont représenté une part plus importante de leur assiette fiscale en Ontario par rapport à la moyenne des autres provinces



Nota : Voir la note de bas de page 6 pour une description des assiettes fiscales.

Sources : Tableaux 10-10-0017-01, 36-10-0221-01, 36-10-0222-01 et 10-10-0019-01 de Statistique Canada et BRF.

Ces proportions varient au fil des ans, mais depuis 2008, les parts des recettes fiscales que représentent l'impôt sur le revenu des particuliers et les autres recettes fiscales⁷ sont plus faibles en Ontario que dans le reste du Canada, alors que celles que représentent l'impôt des sociétés⁸ et la taxe de vente sont plus élevées que la moyenne du reste du Canada.

Transferts et autres recettes

Les gouvernements provinciaux reçoivent des transferts du gouvernement fédéral et perçoivent d'autres recettes non fiscales, y compris le produit de la vente de biens et de services et les revenus de la propriété (comme les redevances sur les ressources), entre autres⁹.

En 2020, l'Ontario a reçu des transferts de 2 378 \$ par habitant, soit le montant le plus bas parmi les provinces, et 1 443 \$ de moins que la moyenne du reste du Canada (3 822 \$). L'Ontario reçoit des transferts fédéraux plus faibles que les autres provinces en raison de sa capacité accrue de générer des recettes fiscales, ce qui réduit son admissibilité à des transferts tels que les paiements de péréquation¹⁰. L'Ontario a également perçu les autres recettes les plus faibles au pays (581 \$ par habitant), ce qui reflète ses revenus de la propriété limités¹¹ et les recettes inférieures à la moyenne qu'il tire de la vente de biens et services¹².

⁷ Les autres recettes fiscales de l'Ontario en pourcentage du PIB ont été inférieures à la moyenne du Canada chaque année sauf deux depuis 2008.

⁸ Les recettes que l'Ontario tire de l'impôt des sociétés en pourcentage des bénéfices des sociétés ont été supérieures à la moyenne du reste du Canada chaque année sauf deux depuis 2008.

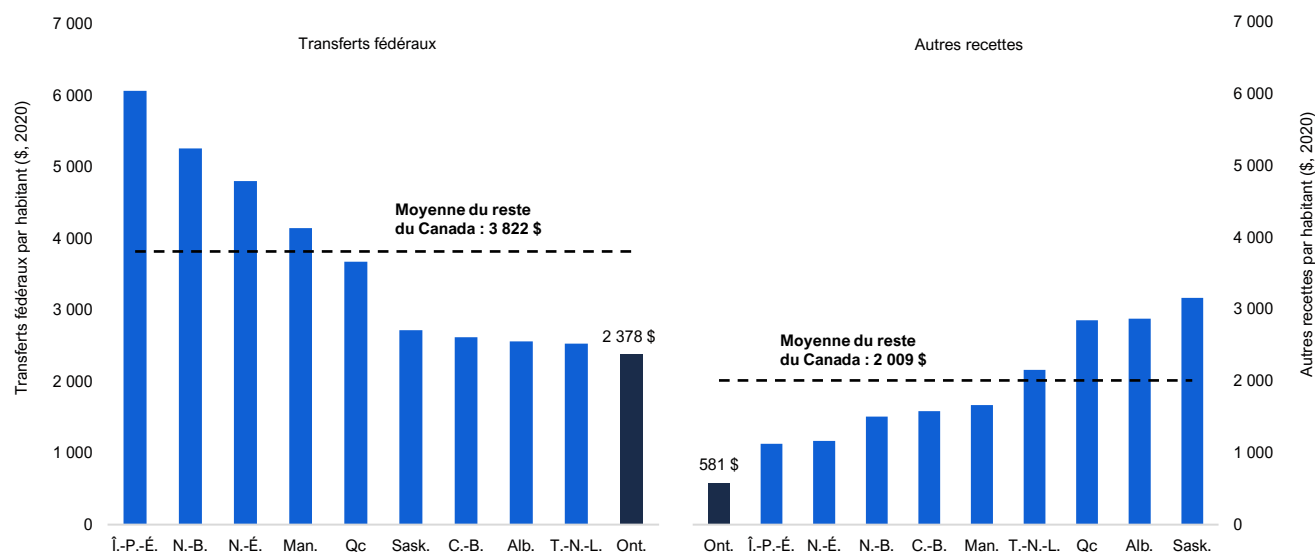
⁹ Le BRF calcule les « autres recettes » dans le présent rapport en faisant la somme des catégories « cotisations sociales » et « autres recettes » des SFP. Ces catégories comprennent des recettes tirées des cotisations de sécurité sociale, des revenus de la propriété provenant notamment de loyers (y compris les redevances sur les ressources), des intérêts et des dividendes, en plus des recettes provenant de la vente de biens et services (y compris les frais d'administration), des amendes et pénalités ainsi que des transferts volontaires et d'autres recettes diverses. Pour en savoir plus sur les catégories des SFP, consulter le [Manuel de statistiques de finances publiques 2001](#).

¹⁰ Les paiements de péréquation reposent sur la capacité d'une province de générer des recettes faisant partie de cinq grandes catégories : impôt sur le revenu des particuliers, impôt sur le revenu des sociétés, taxes à la consommation, impôt foncier et revenus tirés des ressources naturelles. Voir [Programme de péréquation](#), gouvernement du Canada. L'Ontario n'a été admissible à des paiements de péréquation que pendant 10 ans depuis l'instauration de ce programme en 1957.

¹¹ Les faibles revenus de la propriété de l'Ontario sont attribuables au niveau peu élevé de ses redevances sur les ressources, ainsi qu'à ses recettes inférieures à la moyenne provenant de ses actifs financiers et de la propriété de sociétés. En 2020, l'Ontario a perçu des revenus de la propriété de 135 \$ par habitant, ce qui est bien inférieur à la moyenne du reste du Canada (925 \$).

¹² Les ventes de biens et services comprennent les frais d'administration, lesquels ont généré 85 \$ par habitant en Ontario, moins que la moyenne du reste du Canada (138 \$). L'Ontario a tiré de la vente de biens et services (excluant les frais d'administration) 116 \$ par habitant, ce qui est inférieur à la moyenne du reste du Canada (434 \$).

Figure 4 : L'Ontario a affiché les transferts fédéraux et les autres recettes les plus bas en 2020



Sources : Tableaux 10-10-0017-01 et 17-10-0005-01 de Statistique Canada et BRF.

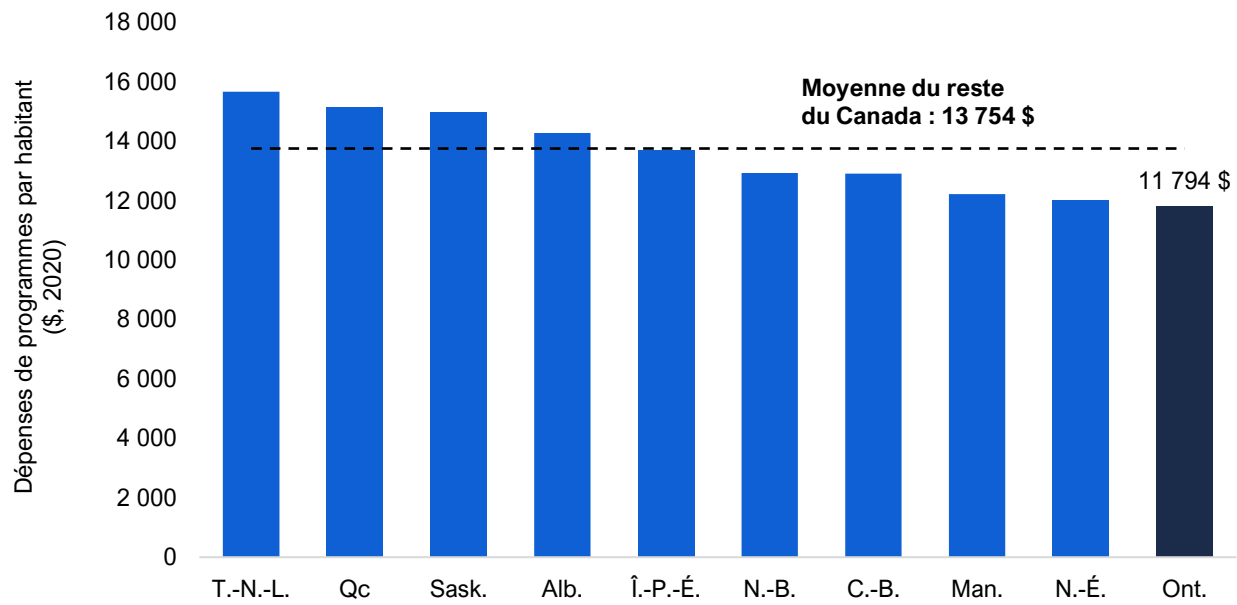
Dépenses de programmes

Les dépenses de programmes des provinces canadiennes comprennent les sommes consacrées à la prestation de services, notamment les services de santé et d'éducation, ainsi que d'autres dépenses de programmes associées aux services de police, aux prisons, au transport, au logement, aux personnes âgées, aux personnes en chômage, malades et handicapées et aux services à l'enfance.

En 2020, les dépenses de programmes par habitant en Ontario s'élevaient à 11 794 \$, au dernier rang des provinces; elles étaient inférieures de 1 960 \$ (14,3 %) à la moyenne du reste du Canada (13 754 \$). Les dépenses relativement faibles de l'Ontario sont attribuables à des dépenses de programmes inférieures à la moyenne pour la santé et les autres dépenses de programmes; cependant, les dépenses en éducation étaient supérieures à la moyenne¹³. Depuis 2008, les dépenses de programmes par habitant de l'Ontario se situent au dernier rang ou parmi les plus faibles des provinces.

¹³ L'examen des causes des différences dans les dépenses de programmes par habitant entre les provinces dépasse la portée du présent rapport. Le fait que les dépenses par habitant sont plus basses en Ontario peut être attribuable à différents facteurs, notamment une demande de services plus faible, des coûts moins élevés pour la prestation des services publics en raison d'économies d'échelle ou des services moins nombreux ou de moins bonne qualité. Les dépenses par habitant au titre de la santé et de l'éducation sont calculées à partir du tableau 10-10-0005-01 (Classification canadienne des fonctions des administrations publiques) de Statistique Canada.

Figure 5 : Les dépenses de programmes par habitant de l'Ontario étaient les plus faibles au Canada

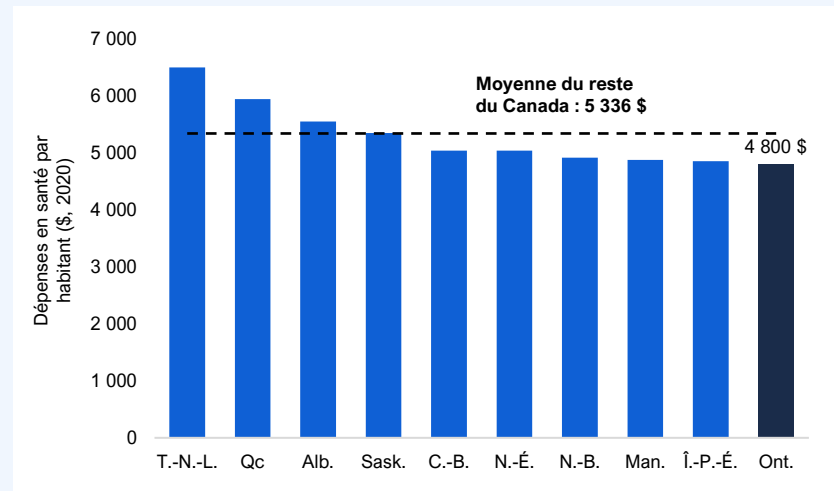


Sources : Tableaux 10-10-0017-01, 17-10-0005-01, et 10-10-0019-01 de Statistique Canada et BRF.

Tableau 1 : Dépenses de programmes par habitant selon la catégorie

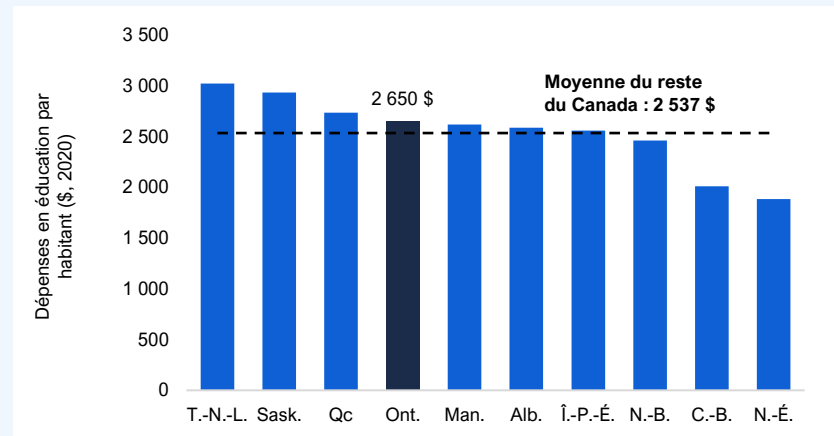
Santé

- En 2020, les dépenses en santé par habitant se sont chiffrées à 4 800 \$, le montant le plus bas au Canada, 536 \$ (10,0 %) sous la moyenne des autres provinces.
- Depuis 2008, les dépenses en santé par habitant de l'Ontario sont les plus faibles ou parmi les plus faibles au Canada.



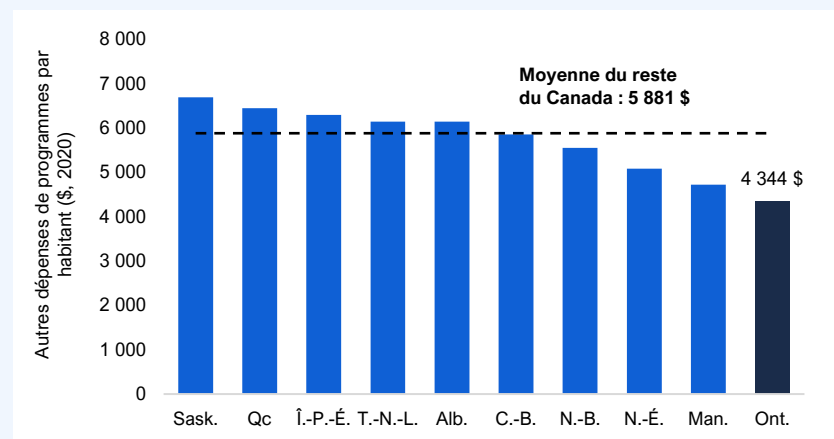
Éducation

- En 2020, les dépenses en éducation par habitant ont atteint 2 650 \$, au quatrième rang des provinces, soit 113 \$ (4,4 %) de plus que la moyenne des autres provinces.
- Depuis 2008, l'Ontario est passé du septième au quatrième rang.



Autres dépenses de programmes

- En 2020, les autres dépenses de programmes se sont élevées à 4 344 \$ par habitant, au dernier rang des provinces, 1 537 \$ (26,1 %) de moins que la moyenne du reste du Canada.
- Depuis 2008, l'Ontario se classe au dernier ou à l'avant-dernier rang pour les autres dépenses de programmes par habitant.



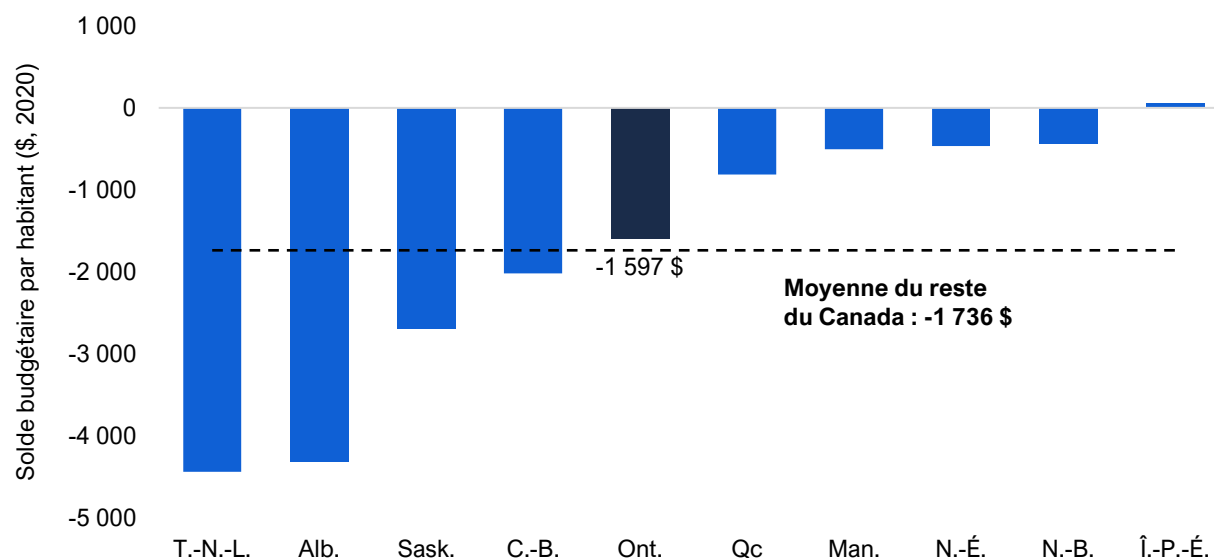
Nota : Les estimations relatives à la santé et à l'éducation sont calculées à partir du tableau 10-10-0024-01 (Classification canadienne des fonctions des administrations publiques) puis soustraites des dépenses de programmes afin de calculer les autres dépenses de programmes. Les impôts fonciers des conseils scolaires (selon le tableau 10-10-0019-01 de Statistique Canada) sont ajoutés dans les cas pertinents afin de mieux correspondre aux Comptes publics de l'Ontario.

Sources : Tableaux 10-10-0024-01, 17-10-0005-01 et 10-10-0019-01 de Statistique Canada et BRF.

Solde budgétaire

En 2020, le déficit budgétaire de l'Ontario s'élevait à 1 597 \$ par habitant et se situait au cinquième rang au pays, légèrement sous la moyenne de 1 736 \$ du reste du Canada. Depuis 2008, le solde budgétaire par habitant de l'Ontario n'a été inférieur à la moyenne du Canada qu'au cours de quatre exercices : 2015, 2016, 2017 et 2020.

Figure 6 : En 2020, le déficit budgétaire de l'Ontario était inférieur à la moyenne des autres provinces



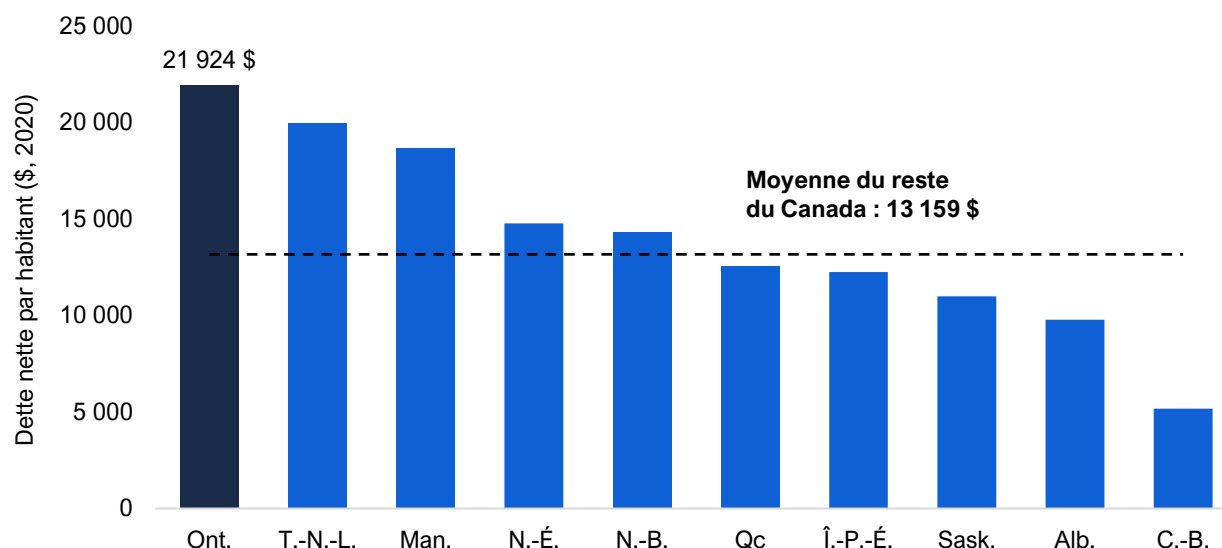
Sources : Tableaux 10-10-0017-01 et 17-10-0005-01 de Statistique Canada et BRF.

Dettes nette et charges d'intérêt

En 2020, la dette nette par habitant de l'Ontario s'élevait à 21 924 \$, le montant le plus élevé parmi les provinces, 8 765 \$ (66,6 %) de plus que la moyenne du reste du Canada (13 159 \$). L'Ontario affichait également en 2020 la dette nette en pourcentage du PIB la plus élevée, soit 37,3 %, 12,9 points de pourcentage de plus que la moyenne du reste du Canada, qui s'établissait à 24,4 %. Depuis 2010, l'Ontario a toujours affiché la dette nette la plus élevée ou la deuxième plus élevée, tant par habitant qu'en pourcentage du PIB. Le niveau de la dette nette de la province reflète les déficits budgétaires fréquents enregistrés au cours des 40 dernières années¹⁴.

¹⁴ D'après les Comptes publics de l'Ontario, l'Ontario a équilibré son budget lors de seulement six des 40 derniers exercices, les déficits augmentant lors des ralentissements de l'économie et diminuant en période d'expansion. Pour des précisions, consulter les [Perspectives budgétaires à long terme 2022](#) du BRF.

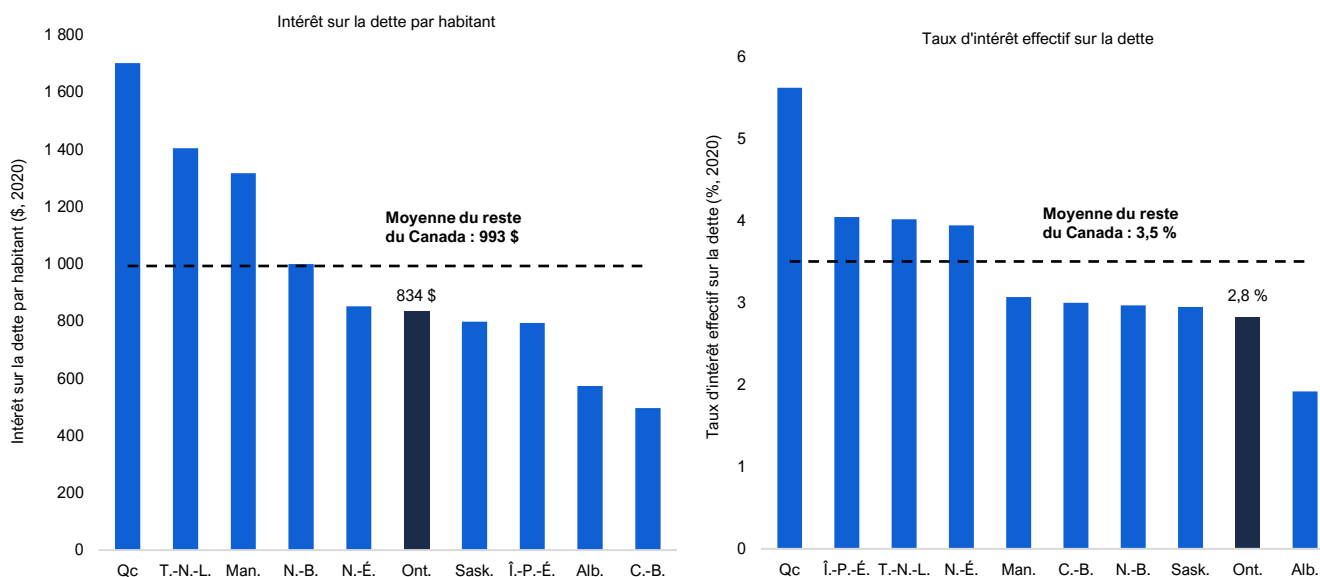
Figure 7 : La dette nette par habitant de l'Ontario était bien supérieure à la moyenne du reste du Canada



Sources : Tableaux 10-10-0017-01, 17-10-0005-01 et 36-10-0222-01 de Statistique Canada et BRF.

Malgré sa dette relativement plus élevée, l'Ontario a affiché en 2020 les cinquièmes charges d'intérêt par habitant les plus faibles parmi les provinces, soit 834 \$, 159 \$ de moins que la moyenne du reste du Canada. Cela reflète les taux d'emprunt relativement faibles dont jouit l'Ontario. En Ontario, le taux d'intérêt effectif sur la dette¹⁵ s'élevait à 2,8 % en 2020, à l'avant-dernier rang des provinces et moins que le taux effectif moyen de 3,5 % des autres provinces.

Figure 8 : Les charges d'intérêt inférieures à la moyenne de l'Ontario étaient attribuables à un taux d'intérêt effectif sur la dette plus faible



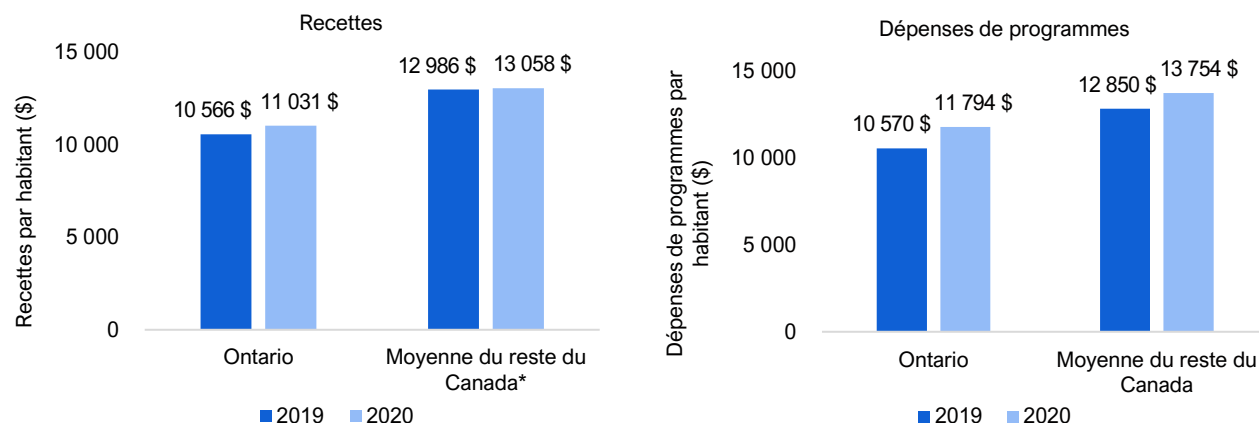
Sources : Tableaux 10-10-0017-01, 17-10-0005-01 et 10-10-0019-01 de Statistique Canada et BRF.

¹⁵ Le taux d'intérêt effectif représente l'intérêt total payé divisé par la dette brute. La dette brute est la somme des titres de créances et des prêts dans le tableau des SFP 10-10-0017-01 de Statistique Canada.

Incidence de la COVID-19 sur le classement provincial

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence importante sur les finances de toutes les provinces en 2020. Dans la plupart des provinces, les recettes par habitant ont augmenté malgré le ralentissement de l'activité économique, la baisse des recettes fiscales et des autres recettes ayant été plus que compensée par l'augmentation importante des transferts du gouvernement fédéral. Les dépenses de programmes par habitant ont considérablement augmenté par rapport à 2019 dans toutes les provinces, surtout en raison de la hausse des dépenses en santé et des autres dépenses de programmes.

Figure 9 : Les recettes et les dépenses de programmes par habitant de l'Ontario ont augmenté au cours de la première année de la pandémie de COVID-19



* Les recettes moyennes par habitant pour le reste du Canada excluent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Accord atlantique de 2019 ayant eu une incidence importante sur les recettes de cette province.

Sources : Tableaux 10-10-0017-01, 17-10-0005-01 et 10-10-0019-01 de Statistique Canada et BRF.

Dans la plupart des provinces, le solde budgétaire s'est détérioré à la suite du début de la pandémie, d'importantes augmentations des dépenses l'ayant emporté sur la faible croissance des recettes. La dette nette a donc augmenté en 2020. Cependant, malgré l'incidence de la pandémie sur les finances provinciales, le classement de l'Ontario par habitant parmi les provinces n'a pas beaucoup changé de 2019 à 2020.

Tableau 2 : Le classement de l'Ontario par habitant a peu varié en 2020 par rapport à 2019

Classement (1 = le plus élevé, 10 = le plus faible)	2019	2020	Variation du classement*
Solde budgétaire	9	6	3
Dette nette	1	1	0
Recettes totales	10	9	1
Impôts et taxes	3	2	1
Transferts fédéraux	10	10	0
Autres recettes	10	10	0
Dépenses de programmes	10	10	0
Santé**	10	10	0
Éducation**	6	4	2
Autres dépenses de programmes**	10	10	0
Charges d'intérêt	6	6	0

* Un changement positif reflète une hausse au classement par rapport à 2019.

** Les estimations relatives à la santé et à l'éducation sont calculées à partir du tableau 10-10-0024-01 (Classification canadienne des fonctions des administrations publiques) puis soustraites des dépenses de programmes afin de calculer les autres dépenses de programmes.

Nota : Les impôts fonciers des conseils scolaires (selon le tableau 10-10-0019-01 de Statistique Canada) sont ajoutés dans les cas pertinents afin de mieux correspondre aux Comptes publics de l'Ontario.

Sources : Tableaux 10-10-0017-01, 17-10-0005-01, 10-10-0024-01 et 10-10-0019-01 de Statistique Canada et BRF.

Annexe A : Tableaux de comparaison de la situation financière

Tableau A-1 : Résultats financiers par habitant (\$, 2020)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Moyenne provinciale	Moyenne du reste du Canada*
Solde budgétaire	-4 436	56	-464	-440	-814	-1 597	-503	-2 688	-4 318	-2 017	-1 722	-1 736
Dette nette	19 976	12 248	14 759	14 302	12 561	21 924	18 667	10 979	9 774	5 168	14 036	13 159
Recettes totales	12 628	14 548	12 386	13 484	16 012	11 031	13 027	13 088	10 534	11 385	12 812	13 010
Impôts et taxes	7 941	7 351	6 413	6 715	9 486	8 071	7 217	7 212	5 104	7 183	7 269	7 180
Transferts fédéraux	2 530	6 068	4 806	5 263	3 679	2 378	4 146	2 719	2 561	2 621	3 677	3 822
Autres recettes	2 158	1 128	1 167	1 507	2 847	581	1 664	3 157	2 868	1 581	1 866	2 009
Dépenses de programmes	15 663	13 699	11 998	12 925	15 124	11 794	12 214	14 978	14 279	12 905	13 558	13 754
Santé**	6 493	4 847	5 034	4 909	5 938	4 800	4 873	5 346	5 544	5 037	5 282	5 336
Éducation**	3 025	2 560	1 885	2 464	2 737	2 650	2 621	2 938	2 591	2 012	2 548	2 537
Autres dépenses de programmes**	6 145	6 291	5 079	5 552	6 449	4 344	4 720	6 694	6 143	5 855	5 727	5 881
Charges d'intérêt	1 404	793	852	1 000	1 702	834	1 317	799	573	497	977	993

* La moyenne du reste du Canada est celle de toutes les provinces sauf l'Ontario.

** Les estimations relatives à la santé et à l'éducation sont calculées à partir du tableau [10-10-0024-01](#) (Classification canadienne des fonctions des administrations publiques) puis soustraites des dépenses de programmes afin de calculer les autres dépenses de programmes.

Nota : Les impôts fonciers des conseils scolaires (selon le tableau [10-10-0019-01](#) de Statistique Canada) sont ajoutés dans les cas pertinents afin de mieux correspondre aux Comptes publics de l'Ontario.

Sources : Tableaux [10-10-0017-01](#), [17-10-0005-01](#), [10-10-0024-01](#) et [10-10-0019-01](#) de Statistique Canada et BRF.

Tableau A-2 : Résultats financiers en pourcentage du PIB (% , 2020)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Moyenne provinciale	Moyenne du reste du Canada*
Solde budgétaire	-7,3	0,1	-1,0	-0,9	-1,6	-2,7	-1,0	-4,1	-6,5	-3,4	-2,8	-2,8
Dette nette	33,0	26,3	30,9	29,8	24,0	37,3	35,4	16,6	14,7	8,6	25,7	24,4
Recettes totales	20,8	31,3	26,0	28,1	30,6	18,8	24,7	19,8	15,8	19,0	23,5	24,0
Impôts et taxes	13,1	15,8	13,4	14,0	18,1	13,7	13,7	10,9	7,7	12,0	13,2	13,2
Transferts fédéraux	4,2	13,0	10,1	11,0	7,0	4,0	7,9	4,1	3,8	4,4	7,0	7,3
Autres recettes	3,6	2,4	2,4	3,1	5,4	1,0	3,2	4,8	4,3	2,6	3,3	3,5
Dépenses de programmes	25,9	29,4	25,1	27,0	28,9	20,1	23,1	22,7	21,4	21,5	24,5	25,0
Santé**	10,7	10,4	10,6	10,2	11,3	8,2	9,2	8,1	8,3	8,4	9,5	9,7
Éducation**	5,0	5,5	4,0	5,1	5,2	4,5	5,0	4,5	3,9	3,4	4,6	4,6
Autres dépenses de programmes**	10,1	13,5	10,6	11,6	12,3	7,4	8,9	10,1	9,2	9,8	10,4	10,7
Charges d'intérêt	2,3	1,7	1,8	2,1	3,3	1,4	2,5	1,2	0,9	0,8	1,8	1,8

* La moyenne du reste du Canada est celle de toutes les provinces sauf l'Ontario.

** Les estimations relatives à la santé et à l'éducation sont calculées à partir du tableau [10-10-0024-01](#) (Classification canadienne des fonctions des administrations publiques) puis soustraites des dépenses de programmes afin de calculer les autres dépenses de programmes.

Nota : Les impôts fonciers des conseils scolaires (selon le tableau [10-10-0019-01](#) de Statistique Canada) sont ajoutés dans les cas pertinents afin de mieux correspondre aux Comptes publics de l'Ontario.

Sources : Tableaux [10-10-0017-01](#), [17-10-0005-01](#), [36-10-0222-01](#) et [10-10-0019-01](#) de Statistique Canada et BRF.

Tableau A-3 : Recettes fiscales en pourcentage de l'assiette fiscale (2020)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Moyenne provinciale	Moyenne du reste du Canada*
Impôt sur le revenu des particuliers	11,1	11,0	11,7	9,5	14,5	9,5	10,2	7,9	7,4	7,3	10,0	10,1
Impôt des sociétés	8,0	6,7	6,5	6,9	12,3	13,3	6,3	4,9	16,3	12,8	9,4	9,0
Taxe de vente	6,6	6,7	6,0	5,9	6,8	6,0	5,4	6,0	0,0	4,1	5,3	5,3
Autres taxes	3,4	4,8	2,6	4,3	4,6	3,4	4,7	4,0	2,8	4,3	3,9	4,0

* La moyenne du reste du Canada est celle de toutes les provinces sauf l'Ontario.

Nota : Les assiettes fiscales de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt des sociétés et des taxes de vente sont le revenu du travail (rémunération totale des salariés), les bénéfices des sociétés (excédent d'exploitation net : sociétés) et les dépenses des ménages (consommation des ménages), respectivement. Bien qu'elles constituent des approximations des assiettes fiscales réelles, elles donnent une indication du fardeau fiscal respectif des provinces. Comme il existe de nombreuses assiettes différentes pour les autres recettes fiscales, cette catégorie est comparée à l'activité économique globale.

Nota : Les impôts fonciers des conseils scolaires (selon le tableau [10-10-0019-01](#) de Statistique Canada) sont ajoutés dans les cas pertinents afin de mieux correspondre aux Comptes publics de l'Ontario.

Sources : Tableaux [10-10-0017-01](#), [36-10-0221-01](#), [36-10-0222-01](#) et [10-10-0019-01](#) de Statistique Canada et BRF.

À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Préparé par :

[Nicolas Rhodes](#) (économiste principal) et [Rebecca Luo](#) (étudiante inscrite à un programme d'enseignement coopératif), sous la direction d'[Edward Crummey](#) (directeur des analyses économiques et financières) et [Paul Lewis](#) (économiste en chef).



BRF

BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario
2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | fao-on.org/fr | info@fao-on.org | 416 644-0702
Le présent document est aussi disponible dans un format accessible et en version PDF téléchargeable sur notre site Web.

ISBN 978-1-4868-6032-6

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2022